

L'honorable Sean Fraser
Ministre du Logement, de l'infrastructure et des Collectivités
180 rue Kent
Suite 1100
Ottawa, Ontario K1P 0B6
Soumis via courriel: catalogue@infcc.gc.ca
15 mars 2024

Cher Ministre Fraser,

Nous vous écrivons en tant que collectif d'organisations concernées en réponse à l'appel d'Infrastructure Canada pour des contributions concernant le catalogue de conception de logements, dont un document est en consultation. En 2019, le gouvernement du Canada a consacré le logement comme un droit de l'homme dans la Loi sur la stratégie nationale du logement (2019). De plus, la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées (CDPH), dont le Canada est signataire, exige que les gouvernements reconnaissent le droit égal de toutes les personnes handicapées de vivre de manière indépendante et au sein de la communauté, avec des choix égaux aux autres, y compris en garantissant que les personnes handicapées aient la possibilité de choisir leur lieu de résidence. Malheureusement, en raison du manque de logements abordables et accessibles au Canada, de nombreuses personnes handicapées ne peuvent pas accéder à des logements qui répondent à leurs besoins et leur permettent de rester dans leurs propres maisons et communautés de manière indépendante.

Selon l'enquête canadienne la plus récente sur le handicap de Statistique Canada (2022), 27% des Canadiennes et Canadiens âgés de 15 ans et plus se sont identifiés comme ayant au moins un handicap - une augmentation de 4,7% depuis 2017.ⁱ Cette tendance devrait se poursuivre à mesure que la population canadienne vieillit. En 2017, au moins 13% des personnes ayant un handicap physique n'ont pas pu obtenir les caractéristiques d'accessibilité et les aides dont elles avaient besoin dans leurs maisons.ⁱⁱ Bien que nous applaudissions l'intention du crédit d'impôt pour l'accessibilité domiciliaire du gouvernement, il ne fournit un soutien qu'aux personnes disposant des moyens financiers initiaux pour payer les modifications d'accessibilité et à attendre jusqu'à un an pour recevoir l'avantage du crédit d'impôt.

Nous sommes heureuses et heureux de voir qu'il est dans l'intention d'Infrastructure Canada d'inclure des plans qui seront « sélectionnés en fonction de divers critères de rendement comme l'accessibilité et la compatibilité climatique »ⁱⁱⁱ, et que les conceptions à inclure « seront évaluées en fonction de leur capacité à répondre à un large éventail de critères de rendement »^{iv}, y compris ... l'accessibilité. Cependant, ces intentions ne vont pas assez loin pour garantir que les personnes en situation de handicap aient accès à des logements qui répondent à leurs besoins dans le cadre de ce programme.

Le 25 janvier 2024, la Défenseure fédéral du logement a soumis une lettre, que nous approuvons pleinement, qui appelle le gouvernement fédéral à :

- Donner la priorité au développement et l'acquisition de logements hors-marché qui soient abordables, accessibles ou adaptables de manière permanente et qui apportent une valeur ajoutée à la collectivité.
- Veiller à ce que toutes les options proposées aux constructeurs dans le catalogue de plans soient fondées sur les principes de conception universelle et soient accessibles ou adaptables.
- Élargir les exigences en matière d'accessibilité et d'adaptabilité dans le Code national du bâtiment afin que toutes les futures habitations soient construites sans obstacles.

Garantir que toutes les conceptions sont basées sur les principes de la Conception universelle et soient adaptables signifie que tout le monde peut facilement vivre et modifier leur demeure pour répondre à leurs besoins. Les coûts supplémentaires des caractéristiques de conception pour rendre une demeure nouvellement construite accessible ou adaptable sont considérablement inférieurs au coût de conversion d'un logement existant pour le rendre accessible.^v C'est une opportunité critique de « construire de manière inclusive dès le départ », augmentant l'offre de logements accessibles et prévenant les coûts futurs de modifications pour les gouvernements et les individus. Les constructeurs de logements et les gouvernements locaux, en tant qu'utilisateurs cibles du catalogue de conception, doivent avoir des plans basés sur les principes de la Conception universelle et le logement accessible pour répondre aux besoins de leurs communautés.

Récemment, le gouvernement de l'Australie a mis à jour ses codes nationaux du bâtiment pour exiger que tous les nouveaux logements soient conçus selon les principes de la Conception universelle. Cela fait en partie suite à un rapport qui a souligné l'expérience vécue et les impacts sociaux, sanitaires et économiques négatifs du logement inaccessible^{vi}. C'est une leçon juridictionnelle importante dont le Canada peut apprendre à la fois pour le catalogue de conception de logements et le code national du bâtiment.

Garantir que tous les plans dans le catalogue de conception de logements sont de Conception universelle et mettre à jour le Code national du bâtiment, pour étendre les exigences d'accessibilité et d'adaptabilité pour tous les nouveaux bâtiments et les rénovations, rapprochera significativement le Canada de la réalisation de l'objectif de la Loi canadienne sur l'accessibilité d'un Canada exempt d'obstacles et répondra à nos obligations en vertu de la CDPH, la Loi sur la stratégie nationale du logement et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Le résultat de cette décision pourrait permettre aux personnes ayant besoin d'un logement accessible de ne plus dépendre de soins institutionnels coûteux, faciliter l'emploi et la participation pleine et entière à la vie familiale et communautaire. Puis, de réduire les pressions croissantes sur les systèmes de santé et de soins de longue durée. C'est une opportunité significative d'améliorer la qualité de vie pour tant de personnes ayant des besoins d'accessibilité. Nous croyons fermement qu'un logement accessible conçu selon les principes de la Conception Universelle est possible et à notre portée, et nous demandons votre soutien pour aider à réaliser cela.

Nous vous remercions pour l'opportunité de répondre à cette consultation importante.

Cordialement,

Cette lettre est cosignée par une coalition nationale :

[Le Réseau Habitations Accessibles, inclus;](#)

Sal Amenta and Minette Samaroo, Co-Chairs
Accessible Housing Network

l'Alliance pour l'Égalité des Personnes Aveugles du Canada / Alliance for Equality of
Blind Canadians

André Leduc, Directeur general
Association d'information en logements et immeubles adaptés (AILIA)

Michelle McDonald, Chief Executive Officer
Lésion Cérébrale Canada / Brain Injury Canada

Neisha Mitchell, Program Lead, Advocacy & Accessible Community Engagement
(GTA)
CNIB GTA Foundation Hub

Michael Lavis, CEO
Creative Options Regina (COR)

Shawn Pegg, Directeur, politique sociale et initiatives stratégiques
Director of Social Policy & Strategic Initiatives
Intégration communautaire Ontario / Community Living Ontario

Valérie Grand'Maison, Directrice de la recherche et chercheuse associée
Réseau d'Action des Femmes Handicapées du Canada
DisAbled Women's Network of Canada

Disability Action Women's Network (DAWN) Atlantic Hub

Mah-E-Leqa Jadgal, Président
Citizens With Disabilities - Ontario (CWDO)

Martin Lalonde, Agent de défense collective des droits
Ex aequo

Len Baker, President and CEO
La Marche des dix sous du Canada
March of Dimes Canada

Shelley Petit, Chair
Coalition des personnes handicapées du N.-B.
New Brunswick Coalition of Persons with Disabilities (nbcpd/ cphnb)

Sherry Costa-Lorenz, Executive Director
Nova Scotia League for Equal Opportunities

Sherry Caldwell, CoFounder
Ontario Disability Coalition
Childhood Disability Network Canada

Kate Chung
Older Women's Network
Unitarian Commons
The Toronto Raging Grannies

Franceska Grantzidis, Interim Executive Director
Plan Institute

P.O.P.I.R. Comité logement

Regroupement des organismes pour aînés et aînées du sud-ouest de Montréal
(ROPASOM)

Sarah McCarthy, Vice President of Strategic Initiatives
Fondation Rick Hansen
Rick Hansen Foundation

CC: Will Meneray, Société canadienne d'hypothèques et de logement
Sean Keenan, Infrastructure Canada

ⁱ Statistique Canada. Nouvelles données sur l'incapacité au Canada, 2022. [internet] https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11-627-m/11-627-m2023063-fra.pdf?st=H3_uws2y. Accédé le 28 février 2024.

ⁱⁱ Statistique Canada. Expériences en matière de logement au Canada: Personnes ayant une incapacité. [internet]. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/46-28-0001/2021001/article/00011-fra.htm>. Accédé le 28 février 2024

ⁱⁱⁱ Infrastructure Canada. Catalogue de conception de construction de logements, Document de consultation, Hiver 2024, page 3.

^{iv} Infrastructure Canada. Catalogue de conception de construction de logements, Document de consultation, Hiver 2024, page 7.

^v Société canadienne d'hypothèques et de logement. Étude visant les coûts liés à l'intégration de caractéristiques d'accessibilité à des habitations monestres neuves, SCHL Recherche en action, octobre 2019, page 2.

^{vi} Wiesel, Ilan. "Lived Experience and Social, Health and Economic Impacts of Inaccessible Housing". Report submitted to the Australian Building Codes Board RIS. August 31, 2020.